

Isabelle Leroy-Turcan: *Introduction à l'étude du «Dictionnaire étymologique ou Origines de la langue française» de Gilles Ménage (1694). Les étymologies de Ménage : science et fantaisie.* Université de Lyon III Jean Moulin, Centre d'études linguistiques Jacques Goudet, Série Histoire de la Linguistique, 1991. 406 p.

Gilles Ménage a une bien mauvaise réputation pour les étymologies fantaisistes qu'il a présentées dans son Dictionnaire étymologique. Dans sa thèse, dont ce livre est la publication partielle, Madame Isabelle Leroy-Turcan a examiné le bien-fondé de cette réputation.

L'auteur a étudié tout ce qu'on conserve de la plume de Ménage, y compris ses notes manuscrites. Elle a comparé le travail linguistique, et surtout étymologique, de Ménage avec celui de ses prédécesseurs et de ses contemporains et même avec ce qu'on croit savoir aujourd'hui. Pour ce faire, elle a étudié tous les mots qui commencent par B, étude qui n'a pas seulement sa valeur par la lumière qu'elle jette sur Ménage, mais encore par la discussion des étymologies.

La conclusion de l'auteur est que si Ménage était évidemment de son époque, il a contribué dans une large mesure à faire avancer les études étymologiques, à la fois par sa méthode et par sa pratique. C'est Ménage qui a été le premier à fonder des étymologies françaises sur le latin vulgaire. Comme l'indique bien le sous-titre de l'ouvrage, il y a de la fantaisie dans les étymologies de Ménage, mais il y a également de la science.

C'est un ouvrage très sobre et très pondéré, qui donne à Ménage la place qu'il mérite dans l'histoire de la linguistique française.

Povl Skårup
Université de Århus

Peter Rickard: *The French Language in the Seventeenth Century.* D.S.Brewer, Cambridge, 1992. X + 551 p.

Il y a plus d'une façon d'aborder le vaste problème que constitue une présentation sérieuse de l'état de la langue française au XVII^e siècle. Faut-il mettre l'accent sur les aspects de l'évolution historique de la prose et sur la révolution que subit celle-ci par rapport à la prose du XVI^e siècle? Doit-on plutôt insister sur les nombreuses tentatives pour légiférer dans le domaine que connaît la période depuis Malherbe, faites par l'Académie et Vaugelas jusqu'aux conclusions qu'en tira Boileau? L'important serait-ce la politique d'unification et de centralisation entamée par Richelieu et poursuivie par le jeune Louis XIV et ses ministres? Ou bien convient-il d'examiner, avant tout, des relevés statistiques qui permettent d'évaluer le nombre de sujets français qui étaient capables de s'exprimer dans la langue officielle de leur patrie?

Le problème est, en effet, bien complexe, et on est donc, à juste titre, assez curieux de voir pour quelle voie a opté le professeur Peter Rickard dans *The French language in the Seventeenth Century*. Le sous-titre nous en fournit déjà un avertissement bien net: *Contemporary Opinion in France*. Mise à part une *Introduction* de quelque cinquante pages, M.Rickard laisse, en effet, la parole aux écrivains de l'époque, nous